

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 88-1131/PR/FIN octroyant l'exonération des taxes et surtaxes d'importation sur un achat de trois moteurs pour pompes, effectué pour l'Union nationale des Femmes de Diibouti en faveur de la coopé- rative féminine agricole.

n° 88-1131/PR/FIN

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
16 octobre 1988

Numéro JO
n° 21 du 15/11/1988

Date du numéro
15 novembre 1988

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est exonéré des taxes et surtaxes d'importation un achat de trois moteurs pour pompes effectué par l'Union nationale des Femmes de Diibouti en faveur de la coopérative féminine agricole.